



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Offre à commandes - Arch. générale	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN269-180949/A	Date 2017-11-10
Client Reference No. - N° de référence du client 20180949	Amendment No. - N° modif. 005
File No. - N° de dossier fe180.EN269-180949	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-180-73564	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2017-10-12	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-11-23	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Naufal, Matthew	Buyer Id - Id de l'acheteur fe180
Telephone No. - N° de téléphone (613) 618-3658 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: TPSGC/PWGSC NATIONAL CAPITAL AREA (GATINEAU)	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. – N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EN269-180949/A

005

fe180

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20180949

fe180EN269-180949

Ce qui suit fait suite à des demandes de renseignements reçues au sujet de la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie des documents contractuels.

Question no 1

Au sujet de IG 2 – Introduction

Pouvez-vous indiquer quel a été dans le passé le pourcentage des commandes entre les projets rapports-études et les projets conception-construction?

Réponse no 1

PWGSC suit le volume d'affaire des commandes individuelles et des amendements. PWGSC ne suit pas le type de services demandés car ceux-ci peuvent évoluer et changer au cours du contrat. La nature et la valeur monétaire des projets futurs sont inconnues.

Question no 2

Au sujet de PO 5 – Calcul de la répartition

- a) Pouvez-vous clarifier comment fonctionne la répartition idéale du travail?
- b) Est-ce que la valeur d'un projet soumis, mais dont la proposition n'est pas encore acceptée, est utilisée dans le calcul de la répartition?
- c) Si tel est le cas, y a-t-il une période de temps (tel 30 jours) à l'intérieur de laquelle la proposition doit être acceptée ou rejetée par PSPC?
- d) Le calcul est-il fondé uniquement sur la valeur initiale des honoraires ou est-ce que le calcul est mis à jour lors d'amendements?

Réponse no 2

- a) Il est dans l'intention de PWGSC d'émettre une commande pour toute demande. Parfois, en raison de changements dans les priorités ministérielles, des modifications sont requises. En tel cas, le pourcentage de répartition idéale du consultant est ajusté en fonction des changements ou annulations.
- b) Oui
- c) Non
- d) Le calcul est fondé sur la valeur initiale ainsi que sur tous les amendements émis. Les calculs sont continuellement mis à jour.

Solicitation No. – N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EN269-180949/A

005

fe180

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20180949

fe180EN269-180949

Question no 3

Au sujet de Annexe B – Offre de prix

Pourriez-vous nous indiquer s'il existe une description de chacune des catégories de personnel pour lesquelles il est requis de fournir un taux horaire ?

Réponse no 3

- Pour le Personnel Principal, voir EPEP 3.2.3.1 Compétences et expérience du personnel principal, paragraphe 4

- Pour le personnel intermédiaire et junior, il n'y a pas d'exigence en nombre d'années d'expérience après accréditation.

Question no 4

Au sujet de EPEP 3.2.3 Expérience antérieure – Offrant

- a) Est-ce que les projets soumis par l'Offrant devraient être similaires quant à leur portée et leur programme à ceux mentionnés dans la section EPEP 3.2.5 Questions hypothétiques?
- b) Nous comprenons que les projets soumis devraient refléter les services décrits dans les SR, mais pouvez-vous clarifier quels types d'éléments programmatiques PSPC recherche?

Réponse 4

- a) Il appartient à l'Offrant de démontrer comment les projets qu'il soumet répondent aux exigences de EPEP 3.2.3.
- b) Il appartient à l'Offrant de démontrer comment les projets qu'il soumet répondent aux exigences de EPEP 3.2.3.

Question no 5

En EPEP 2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions, on indique que « Le nombre maximum de pages ... pour les Exigences de cotation sous la rubrique 3.2 est de quarante-cinq (45) pages. » Cet énoncé est suivi d'une liste d'items qui sont exclus du compte de pages incluant mais pas tous les éléments des exigences obligatoires. Pouvez-vous clarifier si tous les items des exigences obligatoires tels que 3.1.2 Permis, attestation ou autorisation et 3.1.4 Identification de l'équipe de l'expert-conseil (format à l'Annexe C) seront aussi exclus du compte de pages?

Réponse no 5

Oui, les permis, attestation ou autorisations ainsi que l'identification de l'équipe de l'expert-conseil sont exclus. Voir la liste des items en EPEP 2.2 ainsi que la Modification 4, Item A

Solicitation No. – N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EN269-180949/A

005

fe180

Client Ref. No. - N° de ref. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

20180949

fe180EN269-180949

Question no 6

En EPEP 3.2.3 Expérience antérieure – Offrant, on demande de soumettre un maximum de trois projets complétés au cours des sept dernières années par l'Offrant. Est-ce qu'un projet qui est substantiellement complété et présentement occupé serait acceptable?

Réponse no 6

Voir la Modification 4, Item B

Question no 7

Est-ce que la Cité parlementaire fait partie de la Région de la capitale nationale?

Réponse no 7

Oui

Question no 8

Au sujet de l'Annexe B – Offre de prix

- a) Le paragraphe 6 mentionne « En ce qui a trait à la prestation des services à l'extérieur de ce rayon, les frais de déplacement seront remboursés (avec l'approbation préalable du représentant du ministère) » Est-ce que cela veut dire que les consultants situés en dehors du rayon de 50 km pourront facturer leurs frais de déplacement au projet?
- b) Les frais de subsistance peuvent-ils être facturés au projet?
- c) Le temps horaire de déplacement aller-retour de la Région de la capitale nationale peut-il être facturé au projet?

Réponse no 8

- a) Non. Cela veut dire que les frais de déplacement seront payés seulement pour les projets qui se trouvent à l'extérieur de ce rayon de 50 km. Les entreprises doivent calculer dans les taux horaires, tout compris les temps et les frais de déplacement liés à la prestation des services à l'intérieur d'un rayon de 50 kilomètre de les dépenses de voyages et autres relativement à la prestation des services dans un rayon de la Colline du Parlement.
- b) Non
- c) Non